



Message du Directeur général et Président du Conseil d'administration

La direction du FMI, de gauche à droite :
Rodrigo de Rato, Directeur général et Président du Conseil d'administration
Agustín Carstens, Directeur général adjoint
Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe
Takatoshi Kato, Directeur général adjoint

Le Rapport annuel du Conseil d'administration est un instrument essentiel pour rendre compte des activités du FMI au Conseil des gouverneurs. Le Conseil d'administration, qui est chargé de la gestion quotidienne du FMI, se compose de 24 administrateurs désignés ou élus par les 184 pays membres du FMI, tandis que le Conseil des gouverneurs, où chaque pays membre est représenté par un haut fonctionnaire — presque toujours le ministre des finances ou le gouverneur de la banque centrale — est l'autorité suprême du FMI. Mais le Rapport annuel n'est pas seulement le moyen par lequel le Conseil d'administration rend compte de sa gestion au Conseil des gouverneurs. Sa publication signifie également que le FMI rend des comptes au public dans son ensemble. C'est aussi dans cet esprit que le FMI publie désormais promptement la grande majorité des rapports examinés par le Conseil d'administration, des résumés de la plupart des discussions du Conseil et un volume substantiel d'autres documents, témoignant ainsi de sa volonté de transparence.

Ce rapport annuel, qui couvre l'exercice clos au 30 avril 2005, décrit ce qui fut à nouveau une période très active pour notre institution, bien que le climat économique mondial ait été exceptionnellement clément et qu'il n'y ait pas eu de crises financières graves. La croissance économique mondiale a été forte, et l'inflation est demeurée sous contrôle. L'expansion a continué à être tirée principalement par les États-Unis et la Chine, et d'autres pays émergents d'Asie, mais les résultats économiques se sont améliorés dans presque toutes les régions. L'Afrique subsaharienne, en particulier, a affiché en 2004 son taux de croissance le plus élevé en une décennie, ce qui est de bon augure pour la réduction de la pauvreté dont la région a tant besoin urgent. Cette évolution favorable tient dans une large mesure à l'amélioration des politiques menées ces dernières années

dans un certain nombre de pays membres — amélioration activement appuyée dans bien des cas par le FMI.

Néanmoins, des risques significatifs — en particulier les déséquilibres de paiements chroniques et la hausse des cours du pétrole — ont continué de peser sur l'expansion mondiale, et les pays sont restés confrontés à des difficultés dans la poursuite des réformes nécessaires pour assurer une croissance soutenue et forte, accompagnée de niveaux élevés d'emploi. Une grande partie du travail du FMI l'année dernière, particulièrement dans le cadre de la surveillance des économies de tous ses pays membres ainsi que de l'économie globale et du système monétaire, a consisté à conseiller et recommander des politiques appropriées afin de parer à ces risques et difficultés. Le FMI a par ailleurs apporté son soutien financier aux programmes économiques engagés par de nombreux pays en développement et émergents pour asseoir fermement une croissance durable et résoudre les problèmes de balance des paiements.

Pour l'avenir, la persistance de perspectives économiques favorables devrait fournir aux pays d'autres occasions, qu'ils devraient saisir, de renforcer leurs économies. Pour les pays à faible revenu, en particulier, grâce à la perspective d'un accroissement de l'aide financière de la communauté internationale, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) paraissent plus réalisables, mais seulement si les pays eux-mêmes prennent les mesures énergiques requises pour stimuler une croissance plus forte et faire reculer la pauvreté. Au niveau international, l'impératif prioritaire, en particulier pour permettre des progrès plus rapides sur le front de la pauvreté, est que tous les pays tiennent leurs engagements pour que le cycle de Doha débouche sur une ambitieuse libéralisation du commerce mondial.

Le FMI a aussi poursuivi activement au cours de l'exercice 2005 les réformes de ses propres politiques et opérations. Nous avons procédé aux réexamens périodiques de certaines de nos principales politiques opérationnelles, y compris la surveillance et la conditionnalité dont sont assortis les programmes appuyés par le FMI. Ces réévaluations font partie de la culture du savoir et du changement qui caractérise le FMI. Mais il est également indispensable de prendre de temps en temps un peu de recul pour porter un regard neuf sur notre institution dans son ensemble. C'est pourquoi, quelques mois après être devenu Directeur général en juin 2004, j'ai lancé un examen des orientations stratégiques du FMI. Pour continuer à servir, aussi efficacement que possible, ses pays membres et s'acquitter des missions pour lesquelles il a été créé, le FMI doit être en mesure de les aider à maîtriser les forces qui vont probablement façonner l'économie globale au cours des prochaines années. L'examen de nos orientations stratégiques est l'occasion d'étudier des dossiers très divers et de réfléchir à leurs implications pour le travail du FMI. Ces dossiers sont les flux financiers mondiaux, l'intégration régionale, les efforts pour aider les pays à faible revenu à réduire la pauvreté et à atteindre les OMD et la gouvernance du FMI lui-même.

J'attends avec intérêt la discussion de la stratégie à moyen terme du FMI au cours de l'Assemblée annuelle de nos gouverneurs, en septembre 2005. Il semble déjà acquis que le FMI, sans cesser d'évoluer, doit continuer à ancrer ses activités sur ses missions fondamentales, énoncées il y a 61 ans dans ses Statuts : promouvoir la coopération monétaire internationale; faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international; promouvoir la stabilité des changes; aider à faire fonctionner un système multilatéral de règlement; favoriser la stabilité macroéconomique et financière, qui est essentielle pour une croissance soutenue; et aider les pays à résoudre leurs difficultés de balance des paiements. Pendant les six dernières décennies, à mesure que l'intégration économique et l'interdépendance des nations ont augmenté, la présence d'une organisation qui poursuit ces buts — une organisation internationale, voire presque universelle aujourd'hui, où les pays apportent leurs perspectives naturellement différentes pour traiter dans un esprit de coopération les affaires économiques et financières — est devenue de plus en plus pertinente face aux besoins du monde. Notre tâche est de faire en sorte que le FMI serve plus efficacement ces objectifs, notamment en veillant à ce qu'il reste en prise directe sur l'évolution de l'économie mondiale et du système financier international.

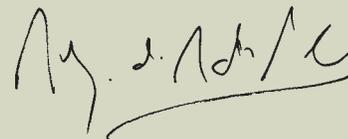
Lettre de transmission au Conseil des gouverneurs

Le 18 août 2005

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des gouverneurs, conformément à l'article XII, section 7 a), des Statuts du Fonds monétaire international et à la section 10 de la Réglementation générale du FMI, le Rapport annuel du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 avril 2005. En application de la section 20 de la Réglementation générale, ce rapport fait état du budget administratif et du budget d'équipement du FMI approuvés par le Conseil d'administration pour l'exercice s'achevant le 30 avril 2006, lesquels sont présentés au chapitre 7. Les états financiers vérifiés du département général, du département des DTS et des comptes administrés par le FMI pour l'exercice clos le 30 avril 2005 sont présentés à l'appendice VII.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Rodrigo de Rato
*Directeur général et
Président du Conseil d'administration*

Conseil d'administration au 30 avril 2005



États-Unis

Nancy P. Jacklin
Meg Lundsager



Japon

Shigeo Kashiwagi
Michio Kitahara



Allemagne

Karlheinz Bischofberger
Gert Meissner



Arménie,
Bosnie-Herzégovine,
Bulgarie, Chypre,
Croatie, Géorgie,
Israël, ex-République
yougoslave de
Macédoine, Moldova,
Pays-Bas, Roumanie,
Ukraine

Jeroen Kremers
Yuriy G. Yakusha



Costa Rica,
El Salvador, Espagne,
Guatemala, Honduras,
Mexique, Nicaragua,
Venezuela

Moisés Schwartz
Mary Dager



Albanie, Grèce,
Italie, Malte,
Portugal,
Saint-Marin,
Timor-Leste

Pier Carlo Padoan
Miranda Xafa



Bahreïn, Égypte,
Émirats arabes unis,
Iraq, Jordanie,
Koweït, Liban,
Libye, Maldives,
Oman, Qatar,
République arabe
syrienne, Yémen

A. Shakour Shaalan
Oussama T. Kanaan



Arabie Saoudite

Sulaiman M. Al-Turki
Abdallah S. Alazzaz



Brunei Darussalam,
Cambodge, Fidji,
Indonésie, Malaisie,
Myanmar, Népal,
République
démocratique
populaire lao,
Singapour,
Thaïlande, Tonga,
Vietnam

Hooi Eng Phang
Made Sukada



Fédération de Russie

Alexei V. Mojine
Andreï Louchine



Afghanistan,
Algérie, Ghana,
République
islamique d'Iran,
Maroc, Pakistan,
Tunisie

Abbas Mirakhor
Mohammed Daïri



Brésil, Colombie,
Équateur, Guyana,
Haïti, Panama,
République Dominicaine,
Suriname,
Trinité-et-Tobago

Murilo Portugal
Roberto Steiner



France

Pierre Duquesne
Olivier Cuny



Royaume-Uni

Tom Scholar
Andrew Hauser



Autriche, Bélarus,
Belgique, Hongrie,
Kazakhstan,
Luxembourg,
République slovaque,
République tchèque,
Slovénie, Turquie

Willy Kiekens
Johann Prader



Antigua-et-Barbuda,
Bahamas, Barbade,
Belize, Canada,
Dominique, Grenade,
Irlande, Jamaïque,
Saint-Kitts-et-Nevis,
Saint-Vincent-et-les
Grenadines,
Sainte-Lucie

Kevin G. Lynch
Charles X. O'Loghlin



Danemark, Estonie,
Finlande, Islande,
Lettonie, Lituanie,
Norvège, Suède

Jon A. Solheim
David Farelius



Australie, Corée,
États fédérés
de Micronésie,
Îles Marshall,
Îles Salomon, Kiribati,
Mongolie, Nouvelle-
Zélande, Palaos,
Papouasie-Nouvelle-
Guinée, Philippines,
Samoa, Seychelles,
Vanuatu

Jong Nam Oh
Richard Murray



Afrique du Sud,
Angola, Botswana,
Burundi, Érythrée,
Éthiopie, Gambie,
Kenya, Lesotho,
Malawi, Mozambique,
Namibie, Nigéria,
Ouganda, Sierra Leone,
Soudan, Swaziland,
Tanzanie, Zambie

Peter J. Ngumbullu
Peter Gakunu



Chine

WANG Xiaoyi
GE Huayong



Azerbaïdjan,
Ouzbékistan, Pologne,
République kirghize,
Serbie-et-Monténégro,
Suisse, Tadjikistan,
Turkménistan

Fritz Zurbrügg
Andrzej Raczek



Bangladesh,
Bhoutan, Inde,
Sri Lanka

B.P. Misra
Amal Uthum Herat



Argentine, Bolivie,
Chili, Paraguay,
Pérou, Uruguay

Héctor R. Torres
Javier Silva-Ruete



Bénin, Burkina Faso,
Cameroun, Cap-Vert,
Comores, Rép. du Congo,
Rép. dém. du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti,
Gabon, Guinée,
Guinée-Bissau,
Guinée équatoriale,
Madagascar, Mali,
Maurice, Mauritanie, Niger,
République Centrafricaine,
Rwanda, São Tomé-et-
Príncipe, Sénégal,
Tchad, Togo

Damian Ondo Mañe
Laureen W. Rutayisire